



Procès-Verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 décembre 2018 de la Corporation du lycée Claudel

La présidente de la Corporation, Mme Sangita Kamblé, souhaite la bienvenue aux personnes assistant à l'assemblée et présente les membres du Conseil d'administration. Le quorum étant atteint avec plus de 40 personnes présentes, l'Assemblée générale est déclarée ouverte à 17 h 45.

1) Adoption de l'ordre du jour

Proposition: Que l'assemblée adopte l'ordre du jour tel qu'il a été communiqué aux membres de la Corporation.

Proposée : Nadège Gourat Appuyée : Aline Dimitri
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Adoption du Procès-verbal de l'AGA du 29 novembre 2017

Proposition: Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2017 tel que communiqué soit adopté.

Proposée : Ginette Secours Appuyée : Martine Schingh
Le PV de l'AGA du novembre est adopté à l'unanimité

3) Règlement général de la Corporation

Proposition: Que l'assemblée générale approuve le règlement modifié par le Conseil d'administration du 20 novembre 2018 tel que présenté en séance.

Proposée : David Haziza Appuyée Aline Dimitri
3 votes contre, 2 abstentions ; Le règlement est adopté à la majorité.

4) Rapport du trésorier États financiers

M.Groulx, du cabinet comptable Collins Barrow prend la parole et présente son rapport sur les états financiers. En tant que vérificateur, il doit émettre une opinion sur l'exactitude de la situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au 31 août 2018. Puis M.Salama, directeur administratif et financier prend la parole.

À intégrer

Proposition : Que l'assemblée générale approuve les états financiers tels que présentés en séance par le cabinet Collins Barrow

Proposée : Pierre Danten Appuyée : Ginette Lalonde-Kontio
Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

Mme Kamblé remercie le cabinet Collins Barrow pour le travail effectué et sa présence à l'assemblée générale.

5) Rapport de la présidente
À intégrer

6) Elections

Avec 4 candidats du collège parents pour 4 postes à pourvoir, il n'y a pas d'élections à tenir. Les 4 postes sont donc pourvus par acclamation. Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Pierre Danten (2ème mandat) et David Haziza (3ème mandat) sont donc les nouveaux administrateurs.

Aucun candidat pour les 2 postes du collège enseignants. Les 2 sièges resteront donc vacants.

7) Clôture de l'assemblée

Avant la levée de séance, Mme Kamblé remercie les personnes présentes et également les membres sortants.

Proposition: Que la séance soit levée.
Proposée par David Haziza Appuyée par Alain Adam
L'assemblée est levée à 18 h 36.